ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par AGO du 31/03/2025, la collectivité des associés de la société LES DOUANES, SARL au capital de 20 000 euros, Siège social : 2 Rue du Port 21600 LONGVIC, RCS DIJON 853 434 454, a pris acte de la démission de Monsieur Cédric GARDYS de ses fonctions de gérant à compter du 31/03/2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis - La Gérance

AL25018690

CHANGEMENT DE GÉRANT

AUBERGE DU MOLVEAU
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1, rue du Four
21580 CUSSEY LES FORGES
949 672 281 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15.01.2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Damien VYNISALES de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Claire CLAIR demeurant 12 rue des quatre noyers 52160 VAIS DES TILLES pour une durée indéterminée à compter du 15.01.2025.
Le nom de Monsieur Damien VYNISALES a été retiré de l'article 17 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau gérant.
Pour avis
La Gérance

AL25018694

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SPFPL TVCR MEDICAL
Société de participation financière
de profession libérale
par actions simplifiée
de Médecin
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 136 bis rue Blomet
75015 PARIS
903 709 822 RCS PARIS

L'Associée unique a décidé le 19/03/2025 de procéder au transfert du siège social du 136 bis rue Blomet 75015 PARIS au 1 rue du Lavoir, Hameau de Sauvigny, 21140 VIC DE CHASSENAY à compter du 19/03/2025.
La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Gérance : Thomas VAN CRAENENBROECK demeurant 1 RUE DU LAVOIR, HAMEAU DE SAUVIGNY, 21140 VIC DE CHASSENAY
Durée : 99 ans
Objet : La détention de parts sociales ou d'actions de sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin
Modification GTC de PARIS

AL25018695

NOMINATION DE CO-GÉRANT

POINT NEURO
Société civile
au capital de 2 100 euros
Siège social : Rond Point de la Nation
Immeuble Point Médical
21000 DIJON
435 129 291 RCS DIJON

Par délibération du 23.01.2025, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Cyrielle HUGUENOT, demeurant 10 B, rue Humbert de Gillens 21700 GERLAND en qualité de co-gérante, en remplacement de Marie-Pierre NOBLET, démissionnaire au 31.12.2024.
Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :
Article 15 : Les Docteurs Dominique AUDRY, Marie-Pierre NOBLET et Guillaume MADINIER sont gérants de la société sans limitation de durée.
Nouvelle mention :
Article 15 : Les Docteurs Guillaume MADINIER, Madame Catia KHOUMRI et Madame Cyrielle HUGUENOT sont gérants de la société sans limitation de durée.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25018709

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCM DES DOCTEURS AUDRY, NOBLET ET MADINIER
Société civile de moyens
Au capital de 13 263,06 euros
Siège social : Point Médical
Rond Point de la Nation
21000 DIJON
RCS DIJON 337 526 776

Par délibération du 18/12/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Cyrielle HUGUENOT, demeurant 10 B, rue Humbert de Gillens 21700 GERLAND en qualité de co-gérante, en remplacement de Marie-Pierre NOBLET, démissionnaire au 31.12.2024.
L'assemblée a décidé également de modifier la dénomination de la société, à effet au 01.01.2025.
Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :
Ancienne mention :
Article 3 : La société prend la dénomination de : SCM des Docteurs AUDRY, NOBLET et MADINIER.
Article 15 : Les Docteurs Dominique AUDRY, Marie-Pierre NOBLET et Guillaume MADINIER sont gérants de la société sans limitation de durée.
Nouvelle mention :
Article 3 : La société prend la dénomination de : SCM des Docteurs MADINIER et KHOUMRI ET HUGUENOT.
Article 15 : Les Docteurs Guillaume MADINIER, Madame Catia KHOUMRI et Madame Cyrielle HUGUENOT sont gérants de la société sans limitation de durée.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25018711

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Société ib vogt France
Mathilde MARDUEL
Responsable régionale Centre-Est
bussy-le-grand@ibvogt.com

Une concertation préalable est organisée sur la commune de Bussy-le-grand à l'initiative d'ib vogt France SASU dans le cadre du développement **d'un projet agrivoltaïque situé au lieu-dit «La croix de Razé».**
Elle aura lieu du **26 mai 2025 à 16h30 et jusqu'au 13 juin2025 à 17h30.**
Durant cette période, un dossier de concertation décrivant le projet sera disponible en mairie de Bussy-le-grand et sur le site internet **https://www.ibvogt.fr/projet-agrivoltaique-bussy-le-grand/**
Un registre sera disponible pour recueillir vos questions et remarques.
Vous êtes également invités à venir en discuter et donner votre avis lors de la permanence publique le lundi 26 mai 2025 de 16h30 à 19h30 à la mairie de Bussy-le-grand, 2 Rue de la Montagne, 21150 Bussy-le-Grand.

AL25018641

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 05/05/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
La Chaume : Terres, landes, bois - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien des fermiers en place 19 ha 38 a 03 ca 'LA GRANDE ENCEINTE' : E-0627 - 'COTEAU CHAMP MARION' : E-0664—0666 - 'BUISSON A L ANE' : ZB-0004 - 'CHAMP LA NOIRE' : ZH-0024
Faverolles-lès-Lucey : Landes - Urbanisme : RNU 2 ha 09 a 20 ca 'AU BLEU' : ZC-0003
Marsannay-la-Côte : Vignes en AOC Marsannay - Urbanisme : Zone Apv du PLUi 10 a 55 ca 'RTE DES GRANDS CRUS' : BB-0043
Dossier Vosne-Romanée, Nuits-Saint-Georges et Flagey-Echézeaux : Vignes - Urbanisme : Zone A du PLU - occupées à l'exception des parcelles D 155, AB 50, AD 231, AI 125, libres après récolte 2025 - Culture biologique
Vosne-Romanée 2 ha 43 a 01 ca 'LES HAUTS BEAUX MONTS' : AB-0050 - 'LES CHALANDINS' : AC-0062—0069—0092 - 'LA PIECE DES PAQUIERS' : AD-0231 - 'CHASSAGNES CORVEE AU PRETR' : AD-0014 - 'LUTENIERE' : AI-0058—0113—0125 - 'LA CROIX BLANCHE' : AI-0191—0192 - 'AU DESSUS DE LA RIVIERE' : AK-0228—0231 - 'LES JACQUINES' : AK-0069 - 'LE PRE DE LA FOLIE' : AL-0200 - 'LES DAAMAUDES' : AM-0102 - 'LES PETITS MONTS' : AN-0141
Nuits-Saint-Georges 51 a 11 ca 'AUX LAVIERES' : AC-0169 - 'AUX CRAS' : AC-0221
Flagey-Echézeaux 22 a 83 ca 'LES CHALANDINS' : D-0452—0605 - 'MAIZIERES BASSES' : D-0486 - 'CLOS SAINT DENIS' : D-0155
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Arceau : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - Libre - Objectif : Maintien de l'occupant 2 ha 69 a 16 ca 'FERME DE DROMONT' : E-0033—0172
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **26/05/2025** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018718

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

LE GRAIN DU VIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 Grande rue de Curtil
21200 BLIGNY LES BEAUNE
912 642 345 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 11 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente

AL25018631

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCCV DE LA RUE MONNOT PROLONGEE
Société civile immobilière
de construction vente
en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social et siège de la liquidation :
Ferme de Changey
21121 DAIX
RCS DIJON 452 781 990

L'Assemblée Générale réunie le 31.12.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Thomas GHITTI demeurant 12 rue de Châteauneuf 21240 TALANT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018692

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCCV DE LA RUE MONNOT PROLONGEE
Société civile immobilière
de construction vente
Au capital de 1 500 euros
Siège social : Ferme de Changey
21121 DAIX
RCS DIJON 452 781 990

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Thomas GHITTI, demeurant 12 rue de Château 21240 TALANT pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Ferme de Changey 21121 DAIX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018693

NON DISSOLUTION

TORVALD, SARL au capital de 3000 euros, dont le siège social est fixé 13 rue du Vignery 21160 PERRIGNY LES DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 977 710 979, selon un AGM du 28/02/2025 statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce,a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance.

AL25018710

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PRESTACHIMIE
SARL au capital de 2 000 €
6 Route de Sermoise 58000 NEVERS
800.415.978 RCS NEVERS

Le 22/04/2025 l'associée unique a transféré le siège social au 7 Rue des Petits Jardins 58490 SAINT-PARIZE-LE- CHATEL à compter du même jour et a modifié les statuts.
SIEGE SOCIAL :
Ancienne mention : 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS.
Nouvelle mention : 7 Rue des Petits Jardins 58490 SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

AL25018658

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

L'associée unique de ANVIS DECIZE SAS, au capital de 12.000.001 €, siège social : 12 rue Henri Darcy - ZAC du four à chaux - 58300 DECIZE, RCS NEVERS 518 482 013, a décidé, le 01/04/2025, nommer en qualité de directeur général délégué de la société, à compter du 01/04/2025, M. Laurent COBIGO, demeurant 27 Village de Brain - 58300 DECIZE.
POUR AVIS, le Président

AL25018685

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC DU PATUREAU
Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun
Au capital social de 302.000,00 Euros
Siège social : Le Pâtureau
58270 FRASNAY-REUGNY
RCS de NEVERS n°431 793 991

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2025, les associés ont constaté la démission de Madame Stéphanie COICHOT de ses fonctions de gérante à effet du 24 mars 2025.
Monsieur Christophe COICHOT et Monsieur Guillaume AUGENDRE sont maintenus dans leurs fonctions de gérants.
Suite à une décision municipale en date du 28 février 2020, l'adresse du siège social est désormais 10 Route Principale 58270 FRASNAY REUGNY.
Les modifications statutaires seront déposées au Registre du commerce et des Sociétés de NEVERS.
Pour avis et mention, les gérants

AL25018686

SCI CHALLENGE
SCI au capital de 3 000 €
Ancien siège social : 1, Chemin de Ceoby
58270 SAINT JEAN AUX AMOGNES
Nouveau siège social : 12, rue du Pré Morand
58470 MAGNY-COURS
451 190 813 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte ssp du 01/02/2025 les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social de SAINT JEAN AUX AMOGNES (58) – 1, Chemin de Ceoby à MAGNY-COURS (58) – 12, rue du Pré Morand et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL25018689

MODIFICATIONS DES STATUTS

SARL PHILIPPE BOUIN
société à responsabilité limitée
au capital de 8.000,00 €
Siège social
Rue des Gabarriers
Parc d'activité du Val de Loire
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
431 538 099 RCS NEVERS

Le 15.04.2025, les associés ont décidé :
- L'augmentation du capital :
Ancienne mention : 8 000 euros
Nouvelle mention : 300 000 euros
- La modification de l'objet social :
Suppression de l'activité de menuiserie et des activités complémentaires à cette dernière et extension de l'objet social aux activités suivantes :
- Toutes prestations diverses de services au profit des entreprises, professionnels ou particuliers, notamment dans les domaines manutention, installation, aide petites mains;
- Divers services aux particuliers dont des prestations relatives aux petits travaux de jardinage et travaux de petit bricolage;
- Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, quelle qu'en soit la forme et l'objet, la propriété et la gestion desdites participations,
- La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens meubles et tous placements financiers quel qu'en soit la nature.
- Le transfert de siège social :
Ancienne mention : Rue des Gabarriers, Parc d'activité du Val de Loire 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Nouvelle mention : 87 route d'Alligny - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Pour avis.

AL25018702

COGEP AVOCATS

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCEA DES VIOLETTES
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 141 225 €
Siège social
Domaine de Villars 58110 Biches
328 146 436 RCS NEVERS

L'AGE du 28/04/2025, à effet du même jour, a décidé de nommer Mme Julie RHOUMY demeurant 5, route de Manges 58270 FRASNAY REUGNY en qualité de co-gérante pour une durée illimitée. Les modifications seront faites au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL25018703

COGEP AVOCATS

MODIFICATIONS DES STATUTS

GAEC DAMERON-PERDRIAT
Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun
Au capital de 27 280 €
Siège social
Néron 58190 SAIZY
R.C.S. NEVERS 491 364 493

Lors de l'AGE du 18/04/2025 à effet du même jour, les associés ont décidé d'augmenter le social de
10 € par l'émission d'une part sociale nouvelle, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 6 – Capital social
Ancienne mention : le capital est fixé à vingt-sept mille deux cent soixante-dix euros (27 270 €)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt-sept mille deux cent quatre-vingt euros (27 280 €),
ont nommé Mme Laura MARECHAL demeurant Néron 58190 SAIZY en qualité de cogérante pour une durée illimitée. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis, la Gérance

AL25018704

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TOUCAN
Société civile
au capital de 1 500 euros
Siège social : Rue des Gabarriers
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
478 112 097 RCS NEVERS

Par AGE du 04.04.2025, les associés ont décidé : le transfert du siège social
Ancienne mention : Rue des Gabarriers, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Nouvelle mention : 87 route d'Alligny, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Pour avis.

AL25018705

MODIFICATION DE LA DURÉE

AMASYA
SAS au capital de 1500 €
2, rue des Minotiers
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
522 809 771 RCS NEVERS

L'A.G.E. du 25/04/2025 a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 02/06/2124.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL25018713

MAVAL
SARL au capital de 3 000 €
Porté à 10 000 €
Siège social : 40, Route de Bourgogne
58000 SAINT ELOI
824 070 981 RCS NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 24/01/2025, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
Capital social :
- Ancienne mention : 3 000 €
- Nouvelle mention : 10 000 €

AL25018724

LES ATELIERS COMPLEMENTAIRES
SARL au capital de 62 190 €
Porté à 62 300 €
Siège social : 4, rue des Forgerons
Champ du Tremblât
Parc d'Activités du Val de Loire
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
421 129 891 RCS NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'un acte ssp des 3 et 7 mars 2025 et des décisions de la Gérance du 18/04/2025 le capital social a été réduit de 6 120 € pour le ramener de 62 190 € à 56 070 € puis augmenté de 6 230 € par incorporation de réserves le ramenant ainsi à 62 300 €.

AL25018725

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. signé électroniquement les 17 et 18/02/2025, enregistré à NEVERS le 14/03/2025, Dossier 2025 00004947, référence 5804P01 2025 A 00166
la société COOPERATIVE AGRICOLE AVEAL en liquidation judiciaire – Siège social Lieu-Dit Champ du Village – 71120 CHAROLLES, 778 567 750 RCS MACON,
a vendu à
La société PHILICOT, SAS au capital de 1.847.237 Euros, siège social 1 Chemin du Moulin de la Ville – 71150 CHAGNY 382 890 606 RCS CHALON SUR SAONE,
La branche d'activités de fabrication d'aliments pour animaux, exploité à LUZY (58170) Route de Toulon, non immatriculé,
Moyennant le prix de 205.001 € s'appliquant pour 1 € aux éléments incorporels et 205.000 € aux éléments corporels.
Entrée en jouissance : 01/07/2024
Il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant d'ores et déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains du mandataire judiciaire.

AL25018672

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. signé électroniquement les 17 et 18/02/2025, enregistré à MACON le 10/03/2025, Dossier 2025 00010690, référence 7104P01 2025 A 00555
La SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AVEAL en liquidation judiciaire – Siège social Lieu-Dit Champ du Village – 71120 CHAROLLES, 778 567 750 RCS MACON,
a vendu à
La société ETABLISSEMENTS GUICHARD, SAS au capital de 150.000 Euros, siège social Le Bourg – 71140 CHALMOUX 303 731 590 RCS MACON,
Un fonds de commerce de collecte de céréales, exploité à LUZY (58170) 37 rue du Docteur Dollet, SIRET 77856775000113,
Moyennant le prix de 92.551 € s'appliquant pour 60.622 € aux éléments incorporels et 31.929 € aux éléments corporels.
Entrée en jouissance : 01/07/2024
Il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant d'ores et déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains du mandataire judiciaire.

AL25018676

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. signé électroniquement les 18 et 20/02/2025, enregistré à MACON le 19/03/2025, Dossier 2025 00012363, référence 7104P01 2025 A 00600
La société CHAROLLES BOURGOGNE en liquidation judiciaire au capital de 609 796,00 € – Siège social Lieu-Dit Champ du Village – 71120 CHAROLLES, 402 231 880 RCS MACON,
a vendu à
La société UCAL NATURE ET JARDIN, SAS au capital de 379.386 Euros, siège social 42 rue Jean Jaurès – 03500 SAINT-POURCAIN SUR SIOULE, 394 486 302 RCS CUSSET,
Un fonds de commerce de gros de céréales et d'aliments pour le bétail, exploité à LUZY (58170) 37 rue du Docteur Dollet, SIRET 40223188000103,
Moyennant le prix de 50.526 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 35.306 € et 15.220 € aux éléments corporels.
Entrée en jouissance : 01/07/2024
Il ne sera pas fait élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant d'ores et déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains du mandataire judiciaire.
Pour avis.

AL25018684

ETUDE DE MAITRES DOMINIQUE MARTIN ET THIBAUT MARIE
NOTAIRES ASSOCIES A NEVERS (58000)
1 RUE SAINT MARTIN

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 31 mars 2025.
La Société dénommée SAINT SEBASTIEN, dont le siège est à NEVERS (58000) 9 place Saint Sebastien, identifiée au SIREN sous le numéro 791629827 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
A CONFIE, à titre de location-gérance, à :
La Société dénommée SAS SAINT PIERRE-PAUL, Société par actions simplifiée au capital de 10000 €, dont le siège est à NEVERS (58000), 9 Place Saint Sébastien, identifiée au SIREN sous le numéro 942 695 024.
Un fonds de commerce de restaurant, de bar, café, snack, brasserie, salon de thé sis à NEVERS (58000), 9 Place Saint Sébastien, pour une durée de deux ans à compter du 1er avril 2025, soit jusqu'au 31 mars 2027, renouvelable par tacite reconduction.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique insertion
Le notaire.

AL25018734

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 1er octobre 2024,
Monsieur Louis René Pierre MARTIN, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-ELOI (58000) 35 rue d'Aubeterre.
Né à SAINT-ELOI (58000), le 29 juin 1951.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à NEVERS (58000) (FRANCE), le 2 mars 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN& MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 10 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thibaut MARIE,Notaire à NEVERS (58000), référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018715

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

RESEAU SISPRO
Groupement d'intérêt
économique
en liquidation
Siège du groupement :
52bis, boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-Vauzelles
Siège de liquidation
52bis, boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-Vauzelles
RCS Nevers 492 334 792

Le 15.04.2025, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
Le groupement sera radié au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018656

// CONSTITUTION

Comptafrance

CG AGENCEMENT 05
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 210 Route de Guerigny
18500 VIGNOUX SUR BARANGEON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIGNOUX SUR BERANGEON du 15 Avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : CG AGENCEMENT 05
Siège social : 210 Route de Guerigny, 18500 VIGNOUX SUR BARANGEON
Objet social : Agencement - Assistant à Maîtrise d'Ouvrage - Pose de cuisine - Audit (Mobilier, stockage), apporteur d'affaires - Amiante opérateur SS4
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Cyril GRELAT, demeurant 210 Route de Guerigny 18500 VIGNOUX SUR BARANGEON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOURGES-18000.
Pour avis
La Gérance

AL25018540

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST HILAIRE EN MORVAN du 23 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CONDORCET 58
Siège social : 660 Chemin du Château d'Argoulais – 58120 ST HILAIRE EN MORVAN
Objet social : - la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,
- l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,
- la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis,
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement,
- plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas STRIESKA demeurant Commagny – 58290 MOULINS ENGILBERT et Madame Sylvia CACCIABUE demeurant 660 Chemin du château d'Argoulais – 58120 ST HILAIRE EN MORVAN
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25018628

AM CHARPENTE COUVERTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 2 Fontaine Melon
58 230 GOULOUX
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 avril 2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : AM CHARPENTE COUVERTURE
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 2.000 euros
SIEGE : 2 Fontaine Melon, 58230 GOULOUX
OBJET : Travaux de couverture, charpente, zinguerie et ossature bois
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
PRESIDENT : Monsieur Anthony MARCHAND, demeurant 2 Fontaine Melon, 58230 GOULOUX
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL25018701

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 avril 2025 à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale = Société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale = EURL ALLUCHON.
Siège social = 54 Rue du Faubourg de Moulins 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.
Objet social = Prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, cotées ou non cotées commerciales, civiles, industrielles et financières, mobilières ou immobilières, la gestion et la vente de ces participations / Acquisition, gestion, mise en valeur et administration de participations dans toutes sociétés, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets connexes similaires, communs ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation / Conseil et formation au profit de sociétés / Achat, vente et location de tous immeubles, droit immobiliers et fonds de commerce, promotion immobilière et lotissement de tous immeuble.
Durée de la Société = 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social = 2 000,00 euros.
Gérance = Monsieur Stéphane ALLUCHON, demeurant 54 Rue du Faubourg de Moulins 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.
Immatriculation de la Société = au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, la Gérance.

AL25018712

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC DES GARENNES
GAEC au capital de 106 714,31 €
Siège social : les Millois
89360 BERNOUIL
338 460 371 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2025 :
A décidé de réduire le capital social de 10 954,31 € pour le porter à 95 760 €
A complété le libellé de l'adresse du siège qui est : 4 place Saint Eustache, les Millois, 89360 BERNOUIL
A prorogé la durée de la société de 95 années, reportant ainsi son terme le 1er janvier 2123
A décidé de transformer le GAEC, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Ces décisions prennent effet à compter du 1er avril 2025.
À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA DES GARENNES.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 95 760 €.
Siège social : 4 place Saint Eustache, les Millois, 89360 BERNOUIL.
Durée : Jusqu'au 1er janvier 2123.
Gérant : M. Pierre SCHALLER, demeurant 1 rue de la Vallée, les Millois (89360) BERNOUIL et M. Romain SCHALLER, demeurant 3 place Saint Eustache, les Millois (89360) BERNOUIL.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés sauf celles au profit du coassocié lorsque la société a que deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL25018665

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EARL CHRISTOPHE MOIRON
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 198 000 euros
Siège social : 1 place des Souillats
89420 BIERRY LES BELLES FONTAINES
750 980 641 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 17 avril 2025 a décidé de transférer le siège social à GUILLON TERRE PLAINE (89420), Courterolles, 21 Grande rue.
Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, la gérance.

AL25018667

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

CHANGEMENT DE GÉRANT

Suivant assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025, la société dénommée GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MADELEINE MARIE, Autre groupement de droit privé au capital de 44210,98 €, dont le siège est à ASQUINS (89450), 17 rue du Four, identifiée au SIREN sous le n°432918845 et immatriculée au RCS d'AUXERRE, a décidé la modification suivante des statuts :
Article 13
Ancienne rédaction
Le ou les gérant seront nommés lors de l'Assemblée Général.
Est nommé comme premier gérant : M. GEORGELIN Joseph né 17/10/1930 à SAINT MAURICE LES CHARENCEY (61190), de nationalité française, domiciliée à LE VESINET – 78110 – 01, Allée des Bocages.
Nouvelle rédaction
Le ou les gérant seront nommés lors de l'Assemblée Général.
Est nommé gérant : Madame Isabelle GEORGELIN.
Pour avis
Le notaire.

AL25018679

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

CHANGEMENT DE GÉRANT

Suivant assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2025, la société dénommée GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LOUIS AUGUSTIN, Autre groupement de droit privé au capital de 58038,08 €, dont le siège est à ASQUINS (89450), 9 rue de la Chèvrerie identifiée au SIREN sous le n°419879515 au RCS d'AUXERRE, a décidé la modification suivante des statuts :
Article 18
Ancienne rédaction
Le gérant est Madame Christiane BRINGER.
Nouvelle rédaction
Le gérant est Monsieur Patrick BRINGER.
Pour avis
Le notaire.

AL25018680

MODIFICATION DU CAPITAL

JEAN-HUGUES ET GUILHEM GOISOT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 501 750 €
Siège social : 30 rue Bienvenu Martin
89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX
408 791 572 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2025, a décidé d'augmenter le capital social de 150 €, le portant à 501 900 €.
Pour avis, la gérance.

AL25018681

MODIFICATIONS MULTIPLES

ETC MANAGEMENT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 48 960 euros
Porté à 51 840 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
794 650 960 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 18 avril 2025 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 2 880 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à quarante-huit mille neuf cent soixante euros (48 960 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinquante et un mille huit cent quarante euros (51 840 euros)
Lors de cette même Assemblée, il a été a nommé en qualité de cogérants pour une durée illimitée, à compter du 18 avril 2025 :
- Monsieur Thibaut COINTE, demeurant 20 Rue de Lourdes – 58000 NEVERS
- Monsieur Pierre BOUDIER, demeurant 7 Impasse du Puits Rabot – 21121 ETAULES

AL25018687

MODIFICATIONS MULTIPLES

ETC GESTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 17 000 euros
Porté à 18 000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
901 651 729 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 18 avril 2025 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix-sept mille euros (17 000 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à dix-huit mille euros (18 000 euros)
Lors de cette même Assemblée, il a été a nommé en qualité de cogérants pour une durée illimitée, à compter du 18 avril 2025 :
- Monsieur Thibaut COINTE, demeurant 20 Rue de Lourdes – 58000 NEVERS
- Monsieur Pierre BOUDIER, demeurant 7 Impasse du Puits Rabot – 21121 ETAULES

AL25018688

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANTHALYS
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 650 euros
Siège social : 4 Rue de Madrid
ZA des Macherins,
89470 MONETEAU
442 942 173 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 17 mai 2024, il résulte que les mandats de la société F.C.N., Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société F.C.F., Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

AL25018697

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL JACQUINOT
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 270 000 euros
Siège social
Rue Neuve du Prieuré
89800 CHICHEE
384 308 664 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er mai 2025, Monsieur Sylvain JACQUINOT, demeurant 4 rue Neuve du Prieuré 89800 CHICHEE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean-Pierre JACQUINOT.
Modification sera faite au greffe du Tribunal des activités économiques de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25018698

// GÉRANCE

SCP Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 31 mars 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Yonne, le 11 avril 2025, Dossier 2025 00012429, référence 8904P01 2025 N00425
A été cédé par :
Monsieur Philippe Charles Marcel ROSSE, Commerçant, demeurant à AILLANT-SUR-THOLON (89110) 3 rue de Champagne.
Né à AUXERRE (89000) le 9 juillet 1965.
Divorcé de Madame Corinne Patricia LEFAUCHEUR suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de AUXERRE (89000) le 28 août 2009, et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Au profit de :
La Société dénommée LES GARS DU CRU BOUCHERIE, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à VALRAVILLON (89113), 6 impasse du petit pressoir Champloiseau, Commune de GUERCHY, identifiée au SIREN sous le numéro 941978512 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
Un fonds artisanal de Boucherie-charcuterie sis à MONTHOLON (89110) 24 rue Saint Martin, lui appartenant, connu sous le nom commercial BOUCHERIE DE LA PLACE, et pour lequel il est immatriculé au registre au registre national des entreprises et identifié au SIREN sous le numéro 525 190 575
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-DEUX MILLE EUROS (42 000,00 EUR), s'appliquant :
-aux éléments incorporels pour VINGT-NEUF MILLE QUATRE CENT VINGT EUROS (29 420,00 EUR),
-au matériel pour DOUZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (12 580,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25018723

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Révision allégée n° 2, dite « Réduction de zone naturelles et agricoles sur les communes d'Avallon, d'Étaules et de Magny » du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Par arrêté n° 2025-06, en date du 3 avril 2025, le présidentde la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée n° 2, dite « Réduction de zonenaturelles et agricoles sur les communes d'Avallon,d'Étaules et de Magny » du PLUi de la CCAVM.
L'enquête publique se déroulera sur une durée de 15 jours consécutifs, du lundi 5 mai 2025 à 9h au mardi 20 mai 2025 à11h30.
Les caractéristiques principales du projet consistent à :
- Agir pour la transition énergétique du territoire avec l'extension du site de méthanisation de Champ Ravier sur la commune d'Étaules ;
- Lutter contre l'étalement urbain en permettant la densification du hameau de Chassigny à Avallon ;
Monsieur Pascal GERMAIN, Président de la CCAVM, est la personne responsable du projet de la révision allégée n° 2du PLUi auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur Pascal GERMAIN dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
L'enquête publique est domiciliée au siège de la CCAVM, sis 9 rue Carnot à AVALLON, dont les jours et horaires habituels d'ouvertures sont : du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, excepté le jeudi où l'ouverture au public se fait uniquement l'après-midi de13h30 à 17h. Le périmètre de l'enquête publique est celui de la CCAVM, soit ses quarante-huit (48) communes membres.
Ont été désignés par le Président du Tribunal administratif de DIJON : Monsieur René MOREAU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état à la retraite,en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Michel BREUILLE, ingénieur divisionnaire de l'Agriculture à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, côtés et paraphés par Madame la commissaire enquêtrice, au siège de la CCAVM,en mairie d'AVALLON et en mairie d'ÉTAULES, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site Internet de la CCAVM à l'adresse suivante :
https://cc-avm.com/plui-ra2
Un poste informatique, permettant la consultation du dossier d'enquête sous format numérique, sera mis à disposition du public au siège de la CCAVM et sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture.
Les observations et propositions pourront être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie électronique directement sur le site Internet de la CCAVM, dont l'adresse est précisée ci-avant, ou via l'adresse de courrier électronique suivante : concertation@cc-avm.fr
Les observations et propositions pourront également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse suivante :
À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur du PLUi de la CCAVM, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN, 9 rue Carnot 89200 AVALLON.
Les observations et propositions transmises par voie électronique, voie postale ou voie de registre seront librement consultables sur le site Internet de la CCAVM,durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante : https://cc-avm.com/plui-ra2
Le commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et horaires de permanence suivants :
- AVALLON, Mairie, 37 grande rue Aristide Briand, 89200AVALLON : le lundi 5 mai, de 9h à 12h
- ÉTAULES, Mairie, 16 rue Romaine 89200 ÉTAULES : le jeudi15 mai, de 14h à 17h.
- AVALLON, Siège de la CCAVM : le mardi 20 mai, de 9h à11h30.
Il est rappelé que les permanences seront ouvertes à toute personne indépendamment de son lieu de résidence.
L'avis tacite de la Mission régionale d'autorité environnementale dispensant la procédure d'évaluation environnementale sera versé au dossier d'enquête publique.
À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur. Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le Président de la CCAVM et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Président de la CCAVM disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur adressera son rapport et ses conclusions motivées au Président du tribunal administratif de DIJON et au Président de la CCAVM. Le Président de la CCAVM transmettra ensuite simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur au Préfet de l'Yonne.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCAVM et en mairie des communes intéressées, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le public pourra également consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sur le site internet de la CCAVM : https://cc-avm.com
Au terme de l'enquête, la révision allégée n° 2 du PLUi de la CCAVM, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

AL25018418

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Portant sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PRÉCY-LE-SEC
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0057 du 8 avril 2025
Une enquête publique relative à la demande de cinq permis de construire pour **la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 94,69 ha et d'une puissance totale de75,74 MWc** sur le territoire de la commune PRÉCY-LE-SEC,déposée par la SAS CONTIS 26 (groupe GLHD), sera ouverte **à la mairie de PRÉCY-LE-SEC pendant 32 jours consécutifs, du lundi 26 mai 2025 (9h) au jeudi 26 juin 2025 (17h).**
Le dossier de demande des cinq permis de construire (comprenant une étude d'impact, un avis de l'Autorité environnementale et les avis des collectivités territoriales consultées) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, **du lundi 26 mai 2025 (9h) au jeudi 26 juin 2025 (17h), à la mairie de PRÉCY-LE-SEC**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Monsieur José JACQUEMAIN, est désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal administratif de Dijon et Monsieur André PATIGNIER est désigné commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Monsieur José JACQUEMAIN recevra, en personne, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- à la mairie de PRÉCY-LE-SEC :
lundi 26 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
mercredi 4 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
samedi 21 juin 2025 de 10 h 00 à 12 h 00,
jeudi 26 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-precylesec@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
soit par écrit au siège de l'enquête :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de PRÉCY-LE-SEC (89440), 36 Grande Rue
ou
- par courrier adressé à la mairie de PRÉCY-LE-SEC, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse **https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-classees-Loi-sur-l-eau-Declaration-d-Utilite-Publique-Photovoltaique/Enquetes-Publiques**
ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 26 mai 2025 au 26 juin 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de PRÉCY-LE-SEC, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du préfet de l'Yonne.Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Baptiste VENDEL, responsable du projet pour le groupe GLHD - 8 allée Pierre-Gilles de Gennes - 33650 MARTILLAC
email : b.vendel@glhd.fr
Tel : 06.80.07.71.14

AL25018443

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS
Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 29/04/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la SAS CPH DÉVELOPPEMENT 105 Rue des Mignottes 89000 Auxerre (RCS NANTES 533.732.889)

AL25018700

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL LES CHEVILLOTS
EARL en liquidation
au capital de 224 000,00 €
Siège social
16 les Chevillots
89150 COURTOIN
833 224 603 RCS SENS
Liquidateur : M. Éric LANCKRIET
16 les Chevillots
89150 COURTOIN

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL25018706

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI L'ECU
SCI en liquidation
Au capital de 762,25 €
Siège social :
11 PLACE DE LA REPUBLIQUE
89100 SENS
394 704 092 RCS SENS

Par décision du 28/04/2025, l'AGE a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Nadine BEAU demeurant 2 BOULEVARD DU CENTENAIRE, 89100 SENS, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 09/05/2025.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffedu Tribunal de Commerce de SENS.

AL25018663

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI L ECU
SCI au capital de 762,25 €
Siège social :
11 PLACE DE LA REPUBLIQUE
89100 SENS
RCS Sens 394704092

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 28/04/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 09/05/2025, il a été nommé liquidateur(s) Mme BEAU NADINE demeurant 2 Boulevard du Centenaire 89100 Sens et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL25018716

DISSOLUTION ANTICIPÉE

KENAYA KP
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 Rue Oslo
89470 MONETEAU
Siège de liquidation :
1149 Chemin de Montambert
45700 MONTCRESSON
843 592 460 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 15 AVRIL 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Nadia VIDON, demeurant 1149 Chemin de Montambert 45700 MONTCRESSON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1149 Chemin de Montambert 45700 MONTCRESSON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des Activités Economiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25018717

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 1er mai 2025 il a été constitué une SAS dénommée :
L'ENCLAVE DES HOUCHES
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 10 grande rue 89360 CARISEY
Objet : Exploitation de location meublée de tourisme professionnelle avec fourniture de prestations annexes
Président : M. Samuel POUPIER demeurant 3 Rue Saint Vincent 89360 CARISEY
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Auxerre.

AL25018696